CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E93720** **VALABLE JUSQU'AU** **04/09/2026**

ÉDITÉ LE **07/08/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2012
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 18/07/2025
Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGOULEME 2012B00175

Siret : **750 653 677 00013**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 7165229

Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 76952270

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 76952270

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Raison sociale : **ENERGIE CHAUFFAGE CONFORT**

65 AVENUE MARYSE BASTIE
ZONE INDUSTRIELLE N 3
BP 60622
16340 L'ISLE-D'ESPAGNAC
Téléphone : 05 45 37 35 35 **Fax :**
Portable : 06 08 24 76 28

Site Internet : www.energiecc.fr
E-mail : n.roy@energiecc.fr

Responsabilité légale :
GROUPE CISNEROS (884 881 657) / CISNEROS LAURENT PRÉSIDENT

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	12/09/2024
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	09/07/2024
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	13/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Ventilation mécanique	13/09/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.